

Réunion du Vendredi, le 20 avril 1984  
au RINECOFIN

Réunion d'ouverture des soumissions  
relatives à l'Assistance Technique au  
Projet de Développement Rural de LAMBA-GASERE.

Une des soumissions a été inacceptable  
pour cause de ~~sa~~ remise avec retard.

Soumissions:

1<sup>er</sup> LOUIS BERGER International

→ 753 700 US\$ ⇒ 71.782.389 FRW

2<sup>e</sup> AGRER → 21 694 600 FB ⇒ 38.495.541 FRW

dont 8 410 000 FB payables partiellement:

15 773 600 en FB

10 410 000<sup>4</sup> FRW

- délai : avant le 20 juillet 1984.

3<sup>e</sup> CONSULINT International

→ 1 613 610 LIT ⇒ 94.880 FRW

payables partiellement: 30% en FRW  
1/28 464 FRW

70% en LIT

66.416 FRW

Suzanne  
Ce 24-04-84

CA 24-54-84  
Kigali, le 12 avril 1984

N° 126/MP.07.09

- ✓ Monsieur le Membre Permanent du Conseil  
des Adjudications (Tous) *Resp. du service des affair.  
Econ. et Fin. à la prés. et*  
KIGALI  
Monsieur le Directeur Général de l'Agronomie  
au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage  
et des Forêts  
KIGALI

*Suzanne  
y aller*  
Monsieur le Membre Permanent,  
Monsieur le Directeur Général,

*Jan 13. 02. 84*  
J'ai l'honneur de vous inviter à participer,  
pour vendredi le 20 courant à 9 heures locales, à la réunion  
d'ouverture des soumissions relatives à l'Assistance Technique au  
Projet de Développement Rural de Ramba-Gaseke.

Cette réunion se tiendra dans la salle de  
conférences du Ministère des Finances et de l'Economie, Département  
des Finances - 4ème étage.

Je compte sur votre présence à cette réunion.

Le Président du Conseil  
des Adjudications,  
NDAGIJIMANA Célestin.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances  
et de l'Economie  
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Elevage et des Forêts  
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Travaux  
Publics et de l'Energie  
KIGALI

Réunion du Mardi, le 17 avril 1984.

C'était une réunion d'ouverture des soumissions relatives à la construction d'une Ecole d'Infirmières à RUTENGERI.

Les soumissions suivantes ont pris engagement sur leurs meubles et immeubles respectivement aux grands totaux fixés.

1<sup>ère</sup>: RWABUTUNGU Antoine

- le grand total de 39 607 561 FRW payables dans un délai de 10 mois (jours calendrier)
- le cautionnement sera fait par le B.K.

2<sup>è</sup>: ROBERT COLAS

- le grand total de 34 445 715 FRW payables dans un délai de 240 jours calendrier.

③ - le cautionnement sera fait par la B.C.R. avec 3% du montant de la soumission.

3<sup>è</sup>: RUTABAZI David

- le grand total de 36. 161 920 FRW avec un rabais de 5% ; ce qui ramène le montant à 34. 353. 824 FRW - délai de 10 mois.

② - le cautionnement par versement en espèces.

4<sup>è</sup>: HITIMANA Silas

- le grand total de 39 128 622 FRW - délai de 10 mois (jours calendrier)

④ - le cautionnement → 10% sur chaque facture (voir la suite)

5<sup>e</sup>: SE RIKOKO Celestin

- le grand total -> 39 345 361 FRW

- délai -> 10 mois (jours calendrier)

- cautionnement par caution solidaire de la BCR

(7)

6<sup>e</sup>: SIMITH J. Francois

- le grand total -> 39 299 295 FRW

- délais de 7 mois

- cautionnement par caution avec réduction commerciale de 3% => 1 208 979 par la BCR à RUVENGERI

(6)

7<sup>e</sup>: KABALIRA Christophe

- le grand total -> 50 111 741 FRW

- délai de 10 mois

- cautionnement de 10% sur chaque décompte mensuel.

(9)

8<sup>e</sup>: TRURENZI Jean

- le grand total -> 39 181 479 FRW

- délai de 305 jours calendrier

- cautionnement par retenus de 10% sur chaque facture par BACAR

(5)

9<sup>e</sup>: Victor

(1)

- le grand total -> 35 089 603 FRW avec un rabais commercial de 4% ; ce qui ramène le montant à 33.686 115 FRW

- délai de 10 mois (jours calendrier)

- cautionnement -> BK par caution solidaire.

Suzanne  
ce 18 avril 84

25-04-84  
Kigali, le 12 avril 1984

N° 127/MP/07.09  
CA

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur  
de France au Rwanda  
S/Couvert de Monsieur le Ministre  
des Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI

✓ Monsieur le Membre Permanent du Conseil  
des Adjudications (Tous) *Resp. du service des aff. Econ  
et Financ. à la prési rep*  
KIGALI

Monsieur le Directeur du Service de  
Financement et des Constructions Scolaires  
au Ministère de l'Enseignement Primaire  
et Secondaire  
KIGALI

Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Membre Permanent,  
Monsieur le Directeur,  
*Suzanne  
y aller. tout*

*13.04.84*  
J'ai l'honneur de vous inviter par la présente  
à venir participer à la réunion d'ouverture des soumissions relatives  
à la construction d'une Ecole d'Infirmières à Ruhengeri.

Cette réunion aura lieu dans la salle de confé-  
rences du Ministère des Finances et de l'Economie, Département des  
Finances (4ème étage) mardi le 17 courant à 9 heures locales.

Votre présence à cette réunion est nécessaire.

Le Président du Conseil  
des Adjudications,  
NDAGIJIMANA Célestin.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances  
et de l'Economie  
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement  
Primaire et Secondaire  
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Travaux  
Publics et de l'Energie  
KIGALI

9-1-84

C.A

Kigali, le 11 Avril 1984

N° 125/MP.07.09

REPUBLICAN  
RWA  
M  
E  
S  
G  
E  
N  
E  
R  
A  
L  
E  
D  
E  
L  
'  
I  
N  
S  
P  
E  
C  
T  
I  
O  
N  
D  
E  
S  
F  
I  
N  
A  
N  
C  
E  
S  
E  
T  
D  
E  
L  
'  
E  
C  
O  
N  
O  
M  
I  
E

Monsieur le Ministre des Finances  
et de l'Economie

KIGALI

Monsieur le Ministre de la Santé Publique  
et des Affaires Sociales

KIGALI

Monsieur le Ministre du Plan

KIGALI

Monsieur le Ministre des Travaux  
Publics et de l'Energie

KIGALI

✓ Monsieur le Membre Permanent du Conseil  
des Adjudications (Tous)

KIGALI

*off. Fin. et Econ. Prévis*

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Membre Permanent,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint  
le procès-verbal de la réunion du Conseil des Adjudications ayant  
trait à l'ouverture des soumissions relatives à la fourniture  
d'équipements médicaux et des ambulances dans le cadre du don  
Japonais accordé au Rwanda pour le renforcement du matériel médical  
existant.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Président du Conseil  
des Adjudications,

NDAGIJIMANA Célestin.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

PROCES-VERBAL DE LA REUNION D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES  
A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS MEDICAUX ET DES AMBULANCES DANS LE  
CADRE DU DON ACCORDE AU RWANDA PAR LE GOUVERNEMENT JAPONAIS.-

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quatre, le trentième jour du mois de mars, le Conseil des Adjudications de la République Rwandaise s'est réuni dans la salle de conférences du Département des Finances en vue de procéder à l'ouverture des soumissions relatives à la fourniture des équipements médicaux et des ambulances dans le cadre du don japonais.

Etaient présents

Pour le Ministère des Finances et de l'Economie

- MM. - NDAGIJIMANA Célestin : Secrétaire Général au Département des Finances, Président dudit Conseil.  
- SUGIRA I. : Rédacteur-Adjoint attaché à la Division "Marchés Publics" représentant le Secrétaire Permanent du même Conseil empêché.

Pour le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie

- M. - NYAKAGABO Fidèle : Chef de Division "Equipement" représentant le Secrétaire Général audit Ministère.

Pour le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales

- M. - KABABUSIRE François : Fonctionnaire affecté à ce Ministère.

Pour le Ministère du Plan

- M. - KAYIRANGA Casimir : Rédacteur-Adjoint représentant le Directeur Général de l'Inspection et Contrôle du Plan.

Pour le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

- M. - SEMUHIRE Innocent : Rédacteur-Adjoint représentant le Directeur Général de la Coopération Economique, Financière et Technique.

Pour la Présidence de la République Rwandaise

- M. - MVUYEKURE Viateur : Secrétaire d'Administration représentant le Chef du Service des Affaires Economiques et Financières.

Pour la Banque Nationale du Rwanda

- M. - FURERE Paulin : Agent de ladite Banque représentant le Directeur du Change.

Le Président déclare la séance ouverte à 8 heures 40' locales. Il rappelle aux participants à la réunion que la date de dépôts des soumissions en question était fixée au 28 mars 1984 à 16 heures locales au plus tard. Ceci implique qu'après l'heure et la date susmentionnées, aucune autre soumission n'a été reçue et tel est bien le cas.

Le même orateur proclame la lecture des dites soumissions résumées dans le tableau ci-après :

A. POUR LES EQUIPEMENTS MEDICAUX

Désignation du soumissionnaire	Montant de l'offre en Yens Japonais (CIF KIGALI)	Autres considérations
1. SUMITOMO CORPORATION	241.722.400	-Ce soumissionnaire s'engage à achever la mise à bord et la livraison des équipements médicaux à fournir pour le projet susmentionné et de leurs manuels de fonctionnement et d'entretien nécessaires dans le délai indiqué dans la lettre de marché. Il s'engage aussi à indiquer la date probable d'arrivée à Kigali.
2. NISSHO IWAI CORPORATION	268.867.690	-Le contrat devra être vérifié par le Gouvernement Japonais avant le 30 avril 1984 pour que ce soumissionnaire puisse assurer l'embarquement avant le 15 août 1984. En outre, il signale que le délai d'embarquement des articles R2-01 et R7-03 sera de quatre à cinq mois à dater de la vérification dudit contrat.
3. MARUBENI CORPORATION	264.000.000	-Ce soumissionnaire s'engage à se conformer à l'article 5 points 1 et 2 en ce qui concerne la livraison des équipements en question.
4. C. ITOH	303.184.600	-Cette firme s'engage à achever la mise à bord conformément aux prescriptions du Cahier Spécial des Charges et à indiquer la date probable d'arrivée à Kigali.
5. MITSUI & Co LTD	332.716.800	-Ce soumissionnaire fait remarquer que le temps d'embarquement spécial est à négocier à la conclusion du contrat. Il ajoute que les marchandises en question seront livrées devant l'entrepôt signalé dans la ville de Kigali deux mois après l'embarquement.

B. POUR LES DOUZE AMBULANCES

Désignation du soumissionnaire	Modèle et type de véhicule	Montant global de l'offre en Yens Japonais CIF KIGALI	Autres indications
1. NISHO IWAI	TOYOTA LAND CRUSER	40.167.000	<p>- L'offre de ce soumissionnaire est valable jusqu'au 31 juillet 1984.</p> <p>- Le montant indiqué en regard comprend aussi le coût des pièces de rechange soit 3.651.000 Yens Japonais.</p> <p>- Le même soumissionnaire s'engage à achever la mise à bord et la livraison des ambulances et des manuels de fonctionnement et d'entretien nécessaire dans le délai prescrit par le dossier d'appel d'offres. Dans ces conditions, le contrat devra être vérifié par le Gouvernement Japonais avant le 30 avril 1984.</p>
2. C. ITOH	ISUZU LUBS 13FLK	43.074.000	<p>- Ce montant renferme le coût des pièces de rechange soit 5.618.400 Yens Japonais.</p> <p>- Ces véhicules seront embarqués du JAPON 120 jours après la vérification du contrat par le Gouvernement Japonais. Le détail des pièces de rechange sera déterminé par ce soumissionnaire avant la signature du contrat.</p>
3. SUMITOMO CORPORATION	Nissan Patrol fourgonnette essence climatisé (toit surélevé)	40.455.600	<p>- Ces véhicules peuvent être prêts à embarquer dans les quatre mois après la commande ferme.</p> <p>- La liste des prix des pièces détachées qui reste inachevée par manque de temps suivra la soumission de cette firme avant la fin du mois d'avril de l'année en cours.</p>

Après la lecture des offres des soumissionnaires susmentionnés, le Président invite leurs représentants à poser des questions éventuelles ou à donner des éclaircissements sur ce qui vient d'être lu.

A cette occasion, un des représentants des soumissionnaires pose la question de savoir si l'offre de SUMITOMO CORPORATION renferme le coût des ambulances et celui des pièces de rechange ou non.

En réponse à cette question, le Représentant de la firme précitée précise que SUMITOMO n'a pas eu le temps matériel pour dresser la liste des pièces de rechange à fournir mais qu'elle s'engage à l'envoyer incessamment.

A ce propos, le Président déduit que l'offre en question porte uniquement sur la fourniture de douze véhicules.

Le Représentant du SUMITOMO CORPORATION reprend la parole et demande d'abord au Conseil des Adjudications d'examiner minutieusement la proposition technique alternative de l'offre de l'entreprise ci-dessus concernant la fourniture des équipements médicaux. Ensuite, il voudrait connaître la date précise d'attribution du présent marché.

A cet égard, le Président réplique en disant que le choix de l'attributaire est l'affaire de l'Administration.

En outre, il lui fait remarquer que le délai imparti à l'Administration sera rigoureusement respecté. Quant aux variantes proposées par SUMITOMO CORPORATION, le même orateur rassure aux participants qu'elles seont examinées par les techniciens devant élaborer l'analyse comparative des offres concernées. Enfin, les représentants des soumissionnaires sont invités à s'occuper plus utilement s'ils n'ont plus de question à poser.

Après le départ des représentants des soumissionnaires, le Président prie les membres du Conseil des Adjudications à signer les originaux et à parapher les copies des soumissions en guise d'authentification.

En définitive, l'analyse des offres est confiée au Consultant (ITEC) en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales et le Ministère ayant l'Equipement dans ses attributions en l'occurrence le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie.

Le Président lève la séance à 9 heures 45' locales. Ainsi fait à Kigali, selon le jour, mois et an comme indiqué plus haut.

Les Membres :

MM. - NDAGIJIMANA Célestin

- KAYIRANGA Casimir

- NYAKAGABO Fidèle

- FURERE Paulin

- KABABUSIRE François

- SEMUHIRE Innocent

- MVUYEKURE Viateur  
(en mission)

- SUGIRA I.